


COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

FINALES des Circuits départementaux M13 - M15 FLEURET 2023-2024 Dimanche 5 Mai 2024 à Ville d'Avray

HORAIRES	- inscriptions à partir de 13h30, scratch 13h45 , début à 14h00									
FORMULE	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>Circuit M13</th><th>Circuit M15</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs</td><td>en 4 touches</td><td>en 5 touches</td></tr><tr><td>Tableau d'élimination directe</td><td>en 8 touches</td><td>en 10 touches</td></tr></tbody></table>		Circuit M13	Circuit M15	1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs	en 4 touches	en 5 touches	Tableau d'élimination directe	en 8 touches	en 10 touches
	Circuit M13	Circuit M15								
1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs	en 4 touches	en 5 touches								
Tableau d'élimination directe	en 8 touches	en 10 touches								
ARBITRAGE	<ul style="list-style-type: none">- Tous les <u>arbitres en formation départementale</u> sont convoqués dès 12h45.- <u>Ils devront OBLIGATOIREMENT être engagés sur l'extranet FFE par les clubs.</u>- Le CDE92 convoquera si besoin des arbitres diplômés.									
RAPPELS	<ul style="list-style-type: none">- Tous les tireurs participant aux épreuves des circuits départementaux M13 et M15 doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N, une sous-cuirasse 800 N (M13/M15), et un masque à bavette électrique pour la catégorie M15.- Surclassement non autorisé									
RECOMPENSES	<ul style="list-style-type: none">- <u>Circuit M13</u> : un podium récompensera les 4 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles.- <u>Circuit M15</u> : un podium récompensera les 4 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles.									
ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Seuls peuvent participer à cette épreuve :<ul style="list-style-type: none">o les tireurs M13 et M15 non-classés,o ou les tireurs figurant dans le classement du CID Ouest :<ul style="list-style-type: none">- au-delà de la 40^{ème} place pour les M13 et M15 hommes,- au-delà de la 16^{ème} place pour les M13 et M15 dames,o ou les tireurs figurant déjà dans le classement départemental M13-M15 22-23- <u>Engagements via l'extranet FFE, avant le jeudi 2 mai 2024 23h59, par les clubs.</u>- Afin de faciliter le pointage, la licence 2023-2024 devra être présentée sur place lors de l'engagement et du paiement.- <u>Le droit d'engagement de 10€ par tireur</u> sera perçu sur place.									
ADRESSE	Gymnase de Ville d'Avray 12 rue de Sèvres - Place de l'église - 92410 VILLE d'AVRAY									
	Rejoignez-nous sur notre Page Facebook : CDE Escrime 92									

CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cd92.fr

contact@escrime-cde92.fr